

Un cumul déraisonnable de mensonges

Date : 3 juillet 2020

Dans un communiqué de presse du 1^{er} juillet publié sur le site de reveler-rennes.bzh et repris dans les médias, on lit ceci :

« [Soucieuse de contribuer à mettre un terme au cumul déraisonnable des mandats](#), Hind Saoud a choisi, en plein accord avec Carole Gandon, de se concentrer sur ses fonctions, très récemment endossées, de Présidente du groupe La Bretagne En Marche au sein du Conseil Régional. Elle a donc fait part, ce jour, de sa décision à la maire de Rennes. »

Les voici donc toutes deux parées de vertu à l'envi... mais voyons quand même cela de plus près :

1) Hind Saoud aurait-elle oublié qu'elle a sollicité des électeurs un mandat de conseillère municipale en mentionnant très officiellement pour seule et unique activité un mandat de conseillère régionale ? On ne peut quand même pas plus sciemment solliciter un cumul !...
Au passage, je suis désolé qu'elle n'ait pas été élue au conseil métropolitain : je comprends que cela puisse être embêtant aussi sur le plan des indemnités. ;-)

extrait de la liste officiellement déposée en préfecture le 20 février 2020
source : communiqué de presse Révéler Rennes du 21 février 2020

Annexe :

La liste Révéler Rennes rassemble et ressemble aux Rennaises et aux Rennais:

1. Carole Gandon, responsable développement & affaires internationales au sein d'une PME technologique locale (jusqu'en décembre 2019)
2. Jean Emile Gombert, *président honoraire de l'université Rennes 2*
3. Sandrine Caroff-Urfer, *professeure de littérature*
4. Antoine Cressard, *professeur d'histoire géographie*
5. Hind Saoud, élue au Conseil régional de Bretagne
6. Olivier Dulucq, *expert du développement local*
7. Laureline Duplessis d'Argentré, *professeure de littérature*
8. Xavier Hébert, *entrepreneur (immobilier)*
9. Nadine Mollia, *chefe de projet, La Poste*
10. Jean-François Fortin, *consultant indépendant*
11. Clotilde Audroing Philippe, *auteure photographe*
12. Thierry Mazure, *salarié de la Carsat Bretagne, militant syndical*
13. Jocelyne Le Fol, *retraîtée de la fonction publique, préfecture d'Ille et Vilaine*
14. Antoine Esneault, *étudiant en droit*
15. Agathe Desflots, *ingénieure en mécatronique*
16. Ahmed Ait Chikh, *chef d'entreprise (formation professionnelle)*
17. Dominique Irvoas Dantec, *historienne de l'art, ex directrice de l'office du tourisme de Rennes*

2) A l'insu de son plein gré, le groupe des 9 conseillers régionaux marcheurs dont elle a pris la présidence au conseil régional de Bretagne est un véritable repère de « cumulards » :

- Marc Coatanéa est également conseiller municipal et conseiller métropolitain de Brest
- Pierre Karleskind est également député au parlement Européen
- Nicole Le Peih est également député de la 3eme circonscription du Morbihan
- Olivier Allain est également conseiller municipal et maire de Corlaix
- Anne Patault est également conseillère municipale de Renac
- Karim Ghachem est également conseiller municipal de Quimper
- Richard Ferrand est également député de la 6^{ème} circonscription du Finistère et si mes souvenirs sont bons accessoirement Président de l'Assemblée Nationale

Je reconnais qu'il y a une exception en la personne de Raymond Le Brazidec, qui a démissionné de ses fonctions d'adjoint au maire de Saint-Jean-Brévelay tout en restant conseiller jusqu'à la fin de son dernier mandat. Mais on va avoir beaucoup de mal à me faire croire que c'est pour des raisons de cumul déraisonnable de mandats qu'il ne s'est pas présenté aux dernières élections.

;-) ;-) ;-)